

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 20 octobre 2022

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Adjoints au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, M. Pascal HELDE, M. Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, M. Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, Mme Amandine MARTIN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Anne HEUBERGER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Patrick DELSART
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

9. Culture – Communication - Associations culturelles et manifestations culturelles – ELT – Foyer socio-Culturel – Maison des Associations

RAPPORTEUR : Mme Christine GILL

DELIBERATION D20102022/06

9.1. Espace Les Tisserands

9.1.1. Tarification de la salle festive 2023-2025

L'Espace Les Tisserands (ELT) accueille trois activités différentes :

- Les salles sportives (dojo et salle de gymnastique/lutte)
- La bibliothèque
- La salle festive (hall, petite et grande salle, régie et cuisine)

La salle festive est un réel outil mis à disposition des associations castinétaines.

La planification de l'occupation de la salle festive par les associations est vue au moins une année avant. Dès le mois de février 2023, les associations vont recevoir un courrier demandant la confirmation de leur manifestation pour 2024. Cela permet ainsi d'avoir une vision sur les disponibilités restantes et de pouvoir répondre aux demandes supplémentaires de location de la salle festive.

La tarification de la salle festive ayant été votée jusqu'en 2023 inclus, il faut statuer sur la nouvelle tarification pour l'année 2024 voire 2025, permettant ainsi de répondre aux demandes à venir.

Pour mémoire, compte tenu du contexte de la crise sanitaire qu'a traversé le pays et des nombreuses demandes de report de locations en 2021 et 2022, pour les fêtes de mariage notamment, les membres de la commission ont proposé de ne pas faire évoluer la tarification de la salle festive en 2022 et 2023.

Compte tenu de ce dernier point et en raison de l'inflation, il est proposé de faire évoluer la tarification de la salle en 2023, 2024 et 2025 de la manière suivante :

- Proposition d'augmenter de 265 à 270 € le tarif castinétais en semaine du hall + grande salle.
- Proposition d'augmenter de 135 à 140 € le tarif castinétais week-end du hall.
- Proposition d'augmenter de 215 à 220 € le tarif castinétais week-end du hall + petite salle.
- Proposition d'augmenter de 395 à 400 € le tarif castinétais week-end du hall + grande salle.
- Proposition d'augmenter de 495 à 500 € le tarif castinétais week-end du hall + petite salle + grande salle.
- Proposition d'augmenter de 1 450 à 1 500 € le tarif de l'activité « spéciale ».
- Proposition d'ajouter la mention « et partenaire institutionnel » dans le type d'occupant afin de lever toute ambiguïté sur la facturation à appliquer aux partenaires institutionnels.
- Proposition d'augmenter de 390 à 400 € le tarif extérieur week-end du hall.
- Proposition d'augmenter de 760 à 800 € le tarif extérieur week-end du hall + grande salle.
- Proposition d'augmenter de 980 à 1 000 € le tarif extérieur week-end du hall + petite salle + grande salle.
- Proposition d'apporter une précision au sujet de la majoration de 25% : « (1) : Selon disponibilité - une journée de location en plus, coût de la location sera majorée de 25% (sur le tarif salles, cuisine + vaisselle). »
- Proposition d'apporter une précision au sujet de la location de la régie dans la grande salle : « Prix location régie + vidéoprojecteur (grande salle) : 230 € » et d'augmenter de 230 à 300 € du prix de location régie + vidéoprojecteur (grande salle).
- Proposition d'ajouter la précision « et partenaires institutionnels » dans le prix de location par vidéoprojecteur.

Voici la grille tarifaire proposée :

ESPACE LES TISSERANDS DE CHATENOIS**Tarifs de location applicables**

à partir du 20 octobre 2022 jusqu'au 31 décembre 2025

Usage ponctuel

Type d'occupant	Caution	Type de manifestation	SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI par Journée ou par Soirée				WEEK-END / JOURS FERIES de 14h00 au surlendemain 11h00 ou de 11h00 au surlendemain 11h00.(1)				
			Hall	Hall et Petite Salle	Hall et Grande Salle	Hall, Petite et Grande Salle	Hall	Hall et Petite Salle	Hall et Grande Salle	Hall, Petite et Grande Salle	
Association, particulier, entreprise de Châtenois et Partenaire institutionnel.	2 000 €	Toute manifestation hors AG annuelle et hors activité "spéciale" (2)	100 €	150 €	265 270	350 €	135 140	215 220	395 400	495 500	
		Assemblée Générale (1 fois par an)	Gratuit								
		Activité "spéciale" (2)	1450 1500								
Association, particulier et entreprise extérieurs	2 000 €	Toute utilisation hors activité "spéciale" (2)	170 €	270 €	560 €	700 €	390 400	500 €	760 800	980 1000	
		Activité "spéciale" (2)	1450 1500								

(1) : Selon disponibilité - une journée de location en plus, coût de la location sera majorée de 25% (sur le tarif salles, cuisine + vaisselle).

(2) : Le maire ou son délégué pourra en fonction de la nature de la manifestation classer celle-ci en activité "spéciale"

Options se rajoutant à la tarification de la salle :

Prix location cuisine et vaisselle : 140€ (gratuite lors des AG des associations de Châtenois) - 200€ pour les extérieurs

Prix location vaisselle uniquement : 50 €

Prix location régie + vidéoprojecteur (grande salle) : 230-€-300 €

Prix location par vidéoprojecteur : 50 € pour les associations, particuliers, entreprises de Châtenois et partenaires institutionnels - 100 € pour les associations, particuliers et entreprises extérieurs

Prix location grilles d'exposition (14 max.) : 50 €

Prix location toilettes et abords seulement : 50 €

Prix location tables rondes (16 max.) : jusqu'à 8 tables : 80 €, plus de 8 tables : 130 €

Prix location mange-debout (12 max.) : jusqu'à 6 mange-debout : 120€, plus de 6 mange-debout : 200€ (tarif pour les associations de Châtenois : 20€)

Mise à disposition de personnel : 40 € par heure et par intervenant

Location exceptionnelle, dimanche ou samedi seul, selon possibilité : application du tarif semaine

Connexion Wifi limitée à 10 utilisateurs

Jusqu'à ce jour, la facturation (tarif castinétain) aux partenaires institutionnels, n'a jamais été appliquée. Cela sera dorénavant le cas en dehors des réunions à caractère public ou de service direct à la population.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la tarification valable pour 2023-2024-2025.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 25 octobre 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

